

KERNILIS



VIVRE EN HARMONIE

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES VENDREDI 27 JUIN 2025

MEMENTO

PERMANENCE DES ELUS : le samedi de 10h00 à 12h00.

MAIRIE : lundi, jeudi et vendredi : 8h30 / 12h30 et 13h30 / 17h30, mardi : 8h30 / 12h30 - Fermée l'après-midi, mercredi 9h00 / 12h00 et 13h30 / 16h00, samedi de 10h00 à 12h00. Tél. : 02.98.25.52.43. Site internet : <https://mairie-kernilis.bzh/>. **ASTREINTE** : 06.85.03.56.99.

AGENCE POSTALE : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h00 et de 13h30 à 16h00, samedi de 10h00 à 11h45 (les 1^{er} et 3^{èmes} samedis du mois). Tél. : 02.98.25.52.37.

BIBLIOTHEQUE : Horaires d'ouverture : lundi : 13h45 – 16h45, mardi : 13h45 – 16h45, mercredi : 10h30 – 12h00 et 14h00 – 18h00, jeudi : 13h45 – 16h45, samedi : 10h30 - 12h00. Tél. : 02.98.25.20.34.

MEDECIN : En cas d'urgence, faire le 15.

INFIRMIERE : Cabinet Infirmier. Tél. : 02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20.

PHARMACIE : Pour connaître les pharmacies de garde, appeler le 3237.

CABINET DE KINESITHERAPIE : Tél. : 02.98.25.54.22. Adresse : 3 bis, allée des Peupliers à Kernilis.

TAXI : « AT TAXI », KERNILIS. Tél. : 06.45.74.92.24. « L'ARMORICAINE TAXI », LESNEVEN. Tél. : 02.98.83.00.22.

PRESSE : Correspondant Ouest France : M. PAILLER Jean-Paul au 06.80.62.03.34 ou mail : jeanpaul.pailler@orange.fr. Correspondante le Télégramme : Mme DELATTRE Isabelle au 06.83.40.59.75 ou mail : idelattre.telegramme@gmail.com

ADMR DU BASSIN DE L'ABER-WRAC'H, 5, Place Alain Poher – 29260 PLOUDANIEL – 02.29.62.61.69.

AMADEUS AIDE ET SOINS Tél : 02.98.21.12.40. Mail : contact@amadeus-asso.fr.

LES « AMITIES D'ARMOR » vous propose un portage de repas à domicile. Pour tout contact : 02 98 89 51 11.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE : Renseignement et prise de RDV, du lundi au jeudi 9h-12h, au 02 98 21 02 02.

REPAM (Relais Enfants Parents Assistants Maternels) : Contact : Isabelle LE BORGNE : 06 47 82 78 48 -repamdeslegendes@gmail.com.

COMMUNE

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 20 JUIN 2025

PLACANT LE DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE EN SITUATION DE VIGILANCE SÉCHERESSE

Considérant qu'il convient, afin d'éviter des pénuries en eau potable et la dégradation de la qualité de l'eau, des écosystèmes aquatiques et de la ressource en eau, d'informer la population sur le risque de pénurie d'eau ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires et de la mer,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : Le département du Finistère est placé en état de vigilance sécheresse.

Éviter le gaspillage :

- À la maison : Préférer les douches aux bains ; Ne pas faire tourner un lave-linge ou lave-vaisselle à moitié vide ;
- Dans le jardin : Arroser tard le soir, l'évaporation sera réduite ; Utiliser plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage ; Utiliser des techniques économes : goutte à goutte ; Recueillir l'eau de pluie ;

Réutiliser l'eau :

L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un 2^{ème} usage pour l'arrosage des plantes ; En période de sécheresse, éviter de remplir les bassins pour enfants et les piscines non pourvus d'une recirculation de l'eau. Chaque fois que possible, utiliser l'eau de ces bassins pour l'arrosage des plantes ;

ARTICLE 2 : Durée

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de sa date de signature. En fonction de l'évolution de la situation hydrologique, il pourra être révisé.

PERMANENCES DES ÉLUS

Samedi 28 juin : Laurent JESTIN, Audrey LE MESTRE.

Samedi 5 juillet : Sandra ROUDAUT, Quentin L'HOSTIS.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira le **jeudi 3 juillet à 20h30, salle de la mairie.**

Ordre du jour : • Attribution des subventions 2025

- Suspension loyer boulangerie
- Services périscolaires
- Accueil de Loisirs
- Répartition des sièges à la CLCL
- Convention de partenariat AGDE
- Questions diverses

NETTOYAGE CIMETIÈRE



Nettoyage du cimetière est prévu le **samedi 28 juin, à partir de 9h00.**

Les bénévoles et les jeunes de la commune sont cordialement conviés à cette journée. Amenez vos outils.

PERSONNES VULNÉRABLES – INSCRIPTION EN MAIRIE

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie afin de vous inscrire dans le registre des personnes fragiles isolées.

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir la période de forte chaleur mais aussi tout autre évènement exceptionnel (grand froid, crise sanitaire...), un registre des personnes fragiles et isolées se trouvant sur la commune est constitué, conformément à l'article L 116-3 du Code de l'Action Sociale et de la Famille.

Cette inscription volontaire permettrait à la mairie de contacter les personnes fragiles et isolées, âgées et ou handicapées pouvant connaître des difficultés face à ces évènements pour s'assurer de leur état de santé.

BREIZH GO

L'inscription aux transports scolaires se déroule en ligne sur [breizhgo.bzh](https://www.breizhgo.bzh/transport-scolaire/finistere) (<https://www.breizhgo.bzh/transport-scolaire/finistere>). La date limite d'inscription est fixée au **17 juillet 2025**. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 40 € par famille sera appliquée.

La hausse des coûts a amené les Élus du Conseil Régional à voter une augmentation de 10 € de la tarification scolaire BreizhGo à compter de la rentrée scolaire 2025-2026.



SYNDICAT DES EAUX DU BAS LÉON

Etat des lieux du bocage du Bas-Léon

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) du Bas-Léon, le Syndicat des eaux du Bas-Léon prévoit d'accompagner le développement d'une filière de valorisation du bois issu de la gestion durable des haies du territoire. Au préalable, il est nécessaire de réaliser une étude de gisement de la ressource en bois. Ainsi des techniciens du Syndicat seront amenés à procéder durant l'été à des prospections de terrain. **Il est possible qu'ils traversent des parcelles privées** pour valider certaines informations (types de haies, essences, etc.).

Pour toute information complémentaire : Syndicat Mixte des eaux du Bas-Léon : 02 98 30 75 27

ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

ÉCOLE DU VIEUX PUIITS

L'APE de l'école du Vieux Puits organise sa kermesse, **dimanche 29 juin**, au programme :

- **11h00** : spectacle des enfants,
- **12h00** : barbecue,
- **13h30** : stands,
- **16h00** : tombola. Venez nombreux !!!

GR KERNILIS



Cours d'essais, d'initiation gratuit au sport les **samedi 28 juin**, à la salle omnisports, par créneaux horaires en fonction des années de naissance :

- 14h30-15h15 (2021-2019)
- 15h15-16h00 (2018-2017)
- 16h00-16h45 (2016-2015)
- 16h45-17h30 (2014 et avant)

HERMINE KERNILISIENNE



• **Samedi 28 juin de 11h30 à 12h30** : permanence licences. **DOCUMENTS À PRÉVOIR** : carte d'identité et livret de famille pour les nouveaux.



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniez Lesneven Aod Ar Mojennoù

Tél. : 02.98.21.11.77

Site : www.clcl.bzh

• **SPORT ET SANTÉ : PARTICIPEZ A L'ENQUÊTE**

Enquête publique : LE SPORT
SANTÉ SUR MA COMMUNE (Comm
unauté Lesneven Côte des



Vous vous sentez éloigné de la pratique sportive ? Vous habitez le territoire et avez besoin d'accompagnement pour développer votre activité physique ?

Répondez en 5 minutes chrono, à quelques questions pour aider la CLCL à connaître plus finement vos besoins et à construire les solutions adaptées.

Lien du questionnaire : <https://forms.office.com/e/tDK3f26jfJ>

Enquête ouverte jusqu'au 15/08/2025

> Plus d'information : **Contactez Laure RUELLO-ABJEAN**, enseignante en Activités Physiques Adaptées et Santé à l'UFOLEP au 06 65 15 33 54 ou à lruello@ufolep.org.

• **FERMETURE ESTIVALE DES PERMANENCES ADIL**

Durant l'été, l'Association d'informations juridiques sur le logement en Finistère (ADIL) suspendra ses permanences dans les communes comme l'an passé **du 15 juillet au 31 août**. **La permanence téléphonique sera maintenue tout l'été aux horaires habituels**, ainsi que les **rendez-vous à Brest** (à l'Agence brestoise de l'ADIL, 2 Rue du Vercors).

• **DÉCHETS : VISITE GUIDÉE DU CENTRE DE TRI TRIGLAZ !**

Que se passe-t-il une fois vos déchets ménagers déposés dans votre bac de recyclage ? Comment sont-ils transformés et revalorisés ? Triglaz, le centre de tri du nord Finistère, vous ouvre ses portes durant la période estivale pour vous dévoiler le cycle de vie de vos déchets à l'occasion de la Semaine Européenne de la réduction des déchets.

Horaires des visites : > **3, 8, 9, 21 et 22 juillet 2025 à 14h00**

> **4, 10 et 24 juillet 2025 à 9h30**

Gratuit. Réservation au 02 98 21 11 77 ou à tri@clcl.bzh. Visite limitée à 20 places.

• **ENFANCE – JEUNESSE : BON PLAN POUR LES 13-20 ANS DU TERRITOIRE**

Tu as entre 13 et 20 ans ? Le Chéquier Jeunes de la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) est renouvelé jusqu'en 2027 ! Cinéma, piscine, asso, bouquins, concerts... **20 € à utiliser chaque année** pour découvrir, s'amuser et bouger près de chez toi.

Gratuit et simple à obtenir : viens le chercher au Service infos jeunes (SIJ) à Lesneven avec ta carte d'identité.

> En savoir plus sur www.clcl.bzh.



DIVERS

- **Centre Socioculturel Intercommunal** : vous pouvez retrouver le programme « sorties familles de l'été » sur le site du Centre Socioculturel. Renseignements et inscriptions au 02 98 83 04 91 ou csc.lesneven@wanadoo.fr
- **Les mercredis de la Chapelle Pol à Plounéour-Brignogan-Plages** : concert de musique Baroque l'ensemble bleu « Mille-sept-cent-vin » de 18h00 à 20h00.
Tarifs : 10,00 € ; - de 20 ans : 5,00 € ; - de 12 ans : gratuit. Réservations sur festivalchappellepol@gmail.com ou dans les offices de tourisme ou au 02 29 61 13 60.

INFORMATIONS PAROISSIALES

- **Samedi 28 juin** : messe à Lesneven à 18h00.
- **Dimanche 29 juin** : messe à Trégarantec à 9h30 et au Folgoët à 11h00.



Programme Jeunesse 10 - 17 ans



	LUNDI 30 JUIN	MARDI 01 JUILLET	MERCREDI 02 JUILLET	JEUDI 03 JUILLET	VENDREDI 04 JUILLET
ESPACE JEUNES KERLOUAN	ESPACE JEUNE FERMÉ	ESPACE JEUNE FERMÉ	MINI TOURNOI JEUX VIDÉOS & CRÉATION DE BRACELET & ACCUEIL LIBRE	ESPACE JEUNE FERMÉ	ACCUEIL LIBRE
ANIMATION COMMUNES			14H-18H À KERLOUAN		CHOISIS TON SUJET & LANCE LE DÉBAT ! 17H-19H À KERLOUAN



LES PLANNINGS SONT SUSCEPTIBLES DE CHANGER SUIVANT LE TEMPS, ET LES ENVIES DES JEUNES.
MERCI D'INDIQUER LE LIEU DE DÉPART DE VOTRE JEUNE LORS DE L'INSCRIPTION
PAR TÉLÉPHONE OU PAR MAIL !